

COMMUNE DE SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 Juin 2016

Date de la convocation : 30.05.2016

Le six juin deux mille seize, à dix-huit heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prévu par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Pascal DEPOISSON, maire en exercice

Etaient présents : Tous les membres du conseil en exercice à l'exception de :

- Mme Marie-neige TRABUC , absente excusée pouvoir à Melle Roxane RAHAL
- M. Guy BAREAU, absent excusé pouvoir à M. Pascal DEPOISSON
- M. Christian MOLLET, absent excusé pouvoir à M. Alain ATTARD
- Mme Martine RODRIGUEZ , absente excusée

Secrétaire de séance : Mme Martine ROQUETA

Lecture et approbation du compte rendu de la séance du 23 Mai 2016.

I) TRAVAUX PHASE 1 EGLISE HAUTE :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité d'engager la phase 1 des travaux de restauration de l'Eglise Haute.

Monsieur le Maire propose de déposer une demande de subvention auprès de la Région à hauteur de **186 603.00 € H.T.**

Le conseil municipal, sur proposition du Maire, et après examen détaillé,

Décision du conseil municipal : Accord à l'unanimité du conseil municipal

II) **AMENAGEMENT DU PARKING MISTRAL POUR LE STATIONNEMENT DES BUS :**

Monsieur le Maire présente au conseil un projet d'aménagement d'une aire de stationnement et de retournement pour les bus.

Le montant estimatif des travaux s'élève à 16 320,60 € HT

Monsieur le Maire propose de solliciter une demande de subvention auprès de la Région dans le cadre du Fonds Régional d'Aménagement du Territoire pour la somme de 11 425,00 €

Décision du conseil municipal : Accord à l'unanimité

III) **AVENANT AU MARCHÉ EXTENSION ET AMENAGEMENT ACCUEIL MAIRIE :**

Monsieur le Maire donne lecture au conseil du projet d'avenant n° 1 à intervenir entre la commune et la SRAL LOCATELLI sur le marché d'extension et d'aménagement de l'accueil de la mairie d'un montant de **6 585.79 € H.T.** afin d'inclure les travaux modificatifs suite à la découverte de sols de fondations, puits et escalier Poste au marché du 22 février 2016.

Vote du conseil municipal : Accord à l'unanimité

IV) **CONVENTION DE SERVITUDE DE PASSAGE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE STEP :**

Monsieur le Maire donne lecture du projet de convention de servitude de passage des canalisations dans le cadre de la construction d'une nouvelle station d'épuration.

Cette convention sera envoyée à tous les propriétaires concernés par les travaux de réfection et de création des canalisations d'eaux usées.

Vote du conseil municipal : Accord à l'unanimité

V) **TRAVAUX EGLISE HAUTE - CHOIX DES ENTREPRISES :**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport d'analyse des offres du bureau d'études chargé des travaux de réhabilitation de l'église Haute. Monsieur le Maire propose au conseil de retenir les entreprises suivantes :

- Lot 1 : Maçonnerie/pierre de taille : Entreprise SELE : 867 536,44 € HT
- Lot 2 : Charpente couverture : Entreprise Les Métiers du Bois : 159 398,25 € HT
- Lot 3 : Menuiserie : Les métiers du Bois : 28 357,20 € HT
- Lot 4 : Vitraux/serrurerie : IMBERT Vitraux : 22 850,60 € HT
- Lot 5 : Décors Peints : Le rapport sur les Décors peints a été oublié dans le DCE. Une nouvelle négociation sera menée avec les entreprises après remis du document.
- Lot 6 : Electricité : Le lot est infructueux. Plusieurs entreprises seront contactées pour un devis
- Lot 7 : Paratonnerre : Lot infructueux. Il est proposé de passer un avenant avec le couvreur qui aura été retenu.

Vote du conseil municipal : Accord à l'unanimité

VI) **DIVERS :**

Rédaction du compte rendu du conseil municipal du 23 mai 2016 : Certains conseillers font remarquer à monsieur le Maire qu'ils n'ont pas été destinataires du compte rendu de la séance du conseil municipal du 23 mai.

Monsieur le Maire rappelle, comme chacun le sait, que la secrétaire en charge du suivi des conseils municipaux est actuellement en congés maladie, c'est la raison pour laquelle le compte rendu n'a pas encore été adressé aux conseillers. Ce contretemps sera rattrapé dès son retour. Les observations éventuelles pourront être formulées lors du prochain conseil municipal.

Plateforme de compostage : Madame le Maire d 'AUBENAS se propose d'envoyer un référé à la Préfecture. Le conseil décide de s'associer à cette mise en demeure.

Enlèvement des cartons : madame le Maire d' AUBENAS sollicite la commune de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE pour la mise à disposition à titre gratuit, d'un employé municipal pour enlever les cartons sur la commune d'AUBENAS et les porter à la déchetterie.

Le conseil émet un avis défavorable et préconise qu'AUBENAS se rapproche du service de collecte de la Communauté de Communes.

Le SDE 04 propose de renforcer certains postes électriques

PLU : Une réunion de travail est prévue mardi 14 juin à 14 heures.

Sécurisation des entrées village : Réunion avec ENVEO lundi 13 juin à 14 heures

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 55

